

Bilan du plaidoyer : la CG Scop, une force dans l'économie et le débat public

Le plaidoyer de la CG Scop constitue un pilier essentiel de l'accompagnement proposé aux Scop et aux Scic. En 2023, la Commission plaidoyer a structuré son action autour de trois priorités : déployer une stratégie d'influence auprès des réseaux d'entreprises et des organisations professionnelles, renforcer la présence du Mouvement auprès des décideurs politiques, et positionner la CG Scop comme un acteur incontournable du débat public.

Des échanges renforcés avec les organisations professionnelles

L'année 2025 a été marquée par de nombreux échanges avec les principales organisations syndicales, tant du côté des salariés que du patronat. Ces rencontres ont permis d'aborder des sujets structurants : la formation des salariés repreneurs, le partage d'information sur les entreprises à transmettre ou à reprendre ainsi que les évolutions de la réglementation de l'assurance chômage. La CG Scop a rencontré Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, François Hommeril, président de la CFE-CGC, et engagé des discussions avec la CFDT, FO et la CFTC. Côté patronal, des échanges ont eu lieu avec la CPME, par la voie de François Asselin et du nouveau président Amir Reza-Tofighi, avec le MEDEF, via le

vice-président de l'Unédic, ainsi qu'avec l'U2P et son président Michel Picon.

Le Mouvement a également collaboré avec le Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires (CNAJM) afin de sensibiliser son réseau, et s'est rapproché du Conseil national des barreaux (CNB), de l'Association des Régions de France (ARF) et d'ONG, comme Oxfam, pour mutualiser les actions de plaidoyer. Il participe activement à la Mission Reprise pilotée par Bercy, réunissant les acteurs de l'économie autour des enjeux de transmission. En interne, une coordination renforcée a été mise en place avec les mandataires du Mouvement siégeant à l'UDES et les représentants du Mouvement dans les CESER, pour une harmonisation du plaidoyer sur le territoire.

publiques sur le financement des Scop et des Scic.

Un dialogue continu avec le Parlement

La CG Scop a également maintenu un contact régulier avec les parlementaires, à l'échelle nationale et européenne.



À la Commission des affaires économiques du Sénat.

Le Mouvement, partenaire constructif des pouvoirs publics

En 2024 et 2025, la CG Scop a intensifié ses actions de représentation et d'influence auprès des pouvoirs publics.

Une présence affirmée auprès de l'exécutif

Le Mouvement a multiplié les rencontres de haut niveau : Élysée, cabinets ministériels (Économie, Industrie, Travail et Culture), Délégation interministérielle à l'ESS, Mission de restructuration des entreprises de Bercy. Ces échanges ont permis de porter ses propositions sur des sujets variés : simplification de la vie économique, industrialisation, économie du livre, reprise d'entreprise par les salariés... Ils ont également permis d'instaurer un dialogue constructif avec les banques

Elle a été auditionnée à plusieurs reprises, notamment par la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale et du Sénat, et dans le cadre de travaux parlementaires comme le rapport d'information sur les Scop et les Scic du député Michel Castellani, ou la commission d'enquête sur les freins des pouvoirs publics face aux plans de licenciement. Elle a également contribué à la préparation de textes législatifs, notamment budgétaires, mais aussi sur le partage de la valeur, ou la simplification de la vie économique.



Participation à la Mission Reprise pilotée par Bercy.

voix qui compte

Elle a également pris la parole lors d'événements parlementaires : groupe d'études ESS de l'Assemblée nationale, conférence de presse au Sénat, petits-déjeuners thématiques avec le groupe de la coopération au CESE.

RÉSULTATS CONCRETS DES ACTIONS DE PLAIDOYER DE LA CG SCOP

- Plus de 90 % des amendements proposés ont été déposés ;
- Deux amendements ont été adoptés et promulgués dans la loi sur le financement des entreprises et l'attractivité de la France ;
- Un amendement rédactionnel a été intégré à la loi sur le partage de la valeur ;
- Un amendement a été adopté dans le projet de loi sur la simplification de la vie économique (dont l'examen est suspendu) ;
- Trois questions écrites ont été posées par des parlementaires en reprenant les éléments de plaidoyer de la CG Scop ;
- Une proposition de loi directement inspirée des propositions de la CG Scop et une deuxième dont le dépôt est à venir.



Visite de la Meusienne dans le Grand Est.

La participation d'une dizaine d'élus et de décideurs politiques à l'événement des 140 ans du Mouvement en novembre 2024 au CESE, et une visite parlementaire dans des Scop ont renforcé cette dynamique.

Des contributions fortes au débat public

Pour installer le Mouvement des Scop et Scic comme un acteur incontournable du débat public, la CG Scop a développé une stratégie mêlant communication, événementiel et production de réflexion. La publication du Cahier de tendances, des tribunes sur des sujets d'actualité (partage de la valeur, superprofits, reprise d'entreprise par les salariés, justice sociale) et des écrits en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès ou les Annales des Mines, ont nourri la réflexion sur la démocratie en entreprise. Le Mouvement a également contribué à des ouvrages collectifs, dont *Démocratie(s) en actions*

(Éditions Au Bord de l'Eau) et un ouvrage international sur la coopération publié chez Routledge.

Par ailleurs, un nouveau partenariat avec la Fondation Jean Jaurès et le Crédit Coopératif a donné lieu à plusieurs notes thématiques : sport, crèches, secteur funéraire...

Sur le terrain, la CG Scop a marqué sa présence lors de nombreux événements : soirée organisée autour du Cahier de Tendances à la Fondation Jean Jaurès, séminaire sur la démocratie en entreprise, événement coorganisé avec le CESE et *Libération* sur le thème du monde de demain, Fête de l'Humanité, Rencontre des Entrepreneurs du MEDEF, Journées de l'économie autrement, journées économiques de l'Institut La Boétie, etc.

Pour la nouvelle mandature, la CG Scop entend aller plus loin. Les décideurs publics et politiques le savent désormais : le Mouvement est un interlocuteur incontournable. ☺ LYNDA-MAY AZIBI



Avec le député Michel Castellani qui a rédigé un rapport d'information sur les Scop et les Scic.